

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

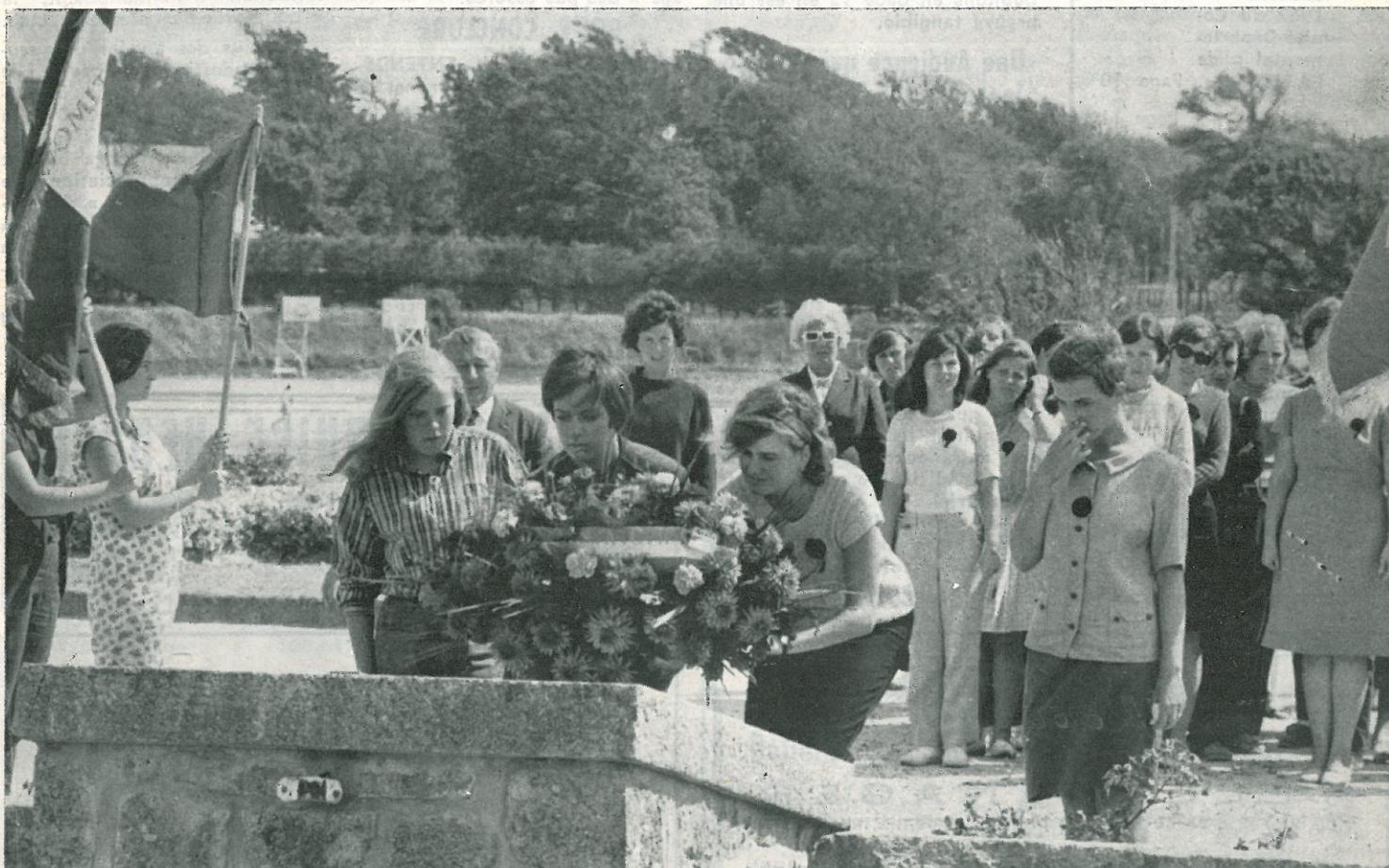
4

TRIMESTRIEL

1^{re} ANNÉE - OCTOBRE 1967

PRIX : 1 FRANC

Un hommage international de jeunes adolescentes aux martyrs de la Citadelle de Port-Louis



Lors de leur visite dans la région lorientaise, les 52 jeunes filles (de 4 nationalités différentes) de notre colonie de KERTREGUIER, sont allées se recueillir et fleurir le mémorial de PORT-LOUIS (voir nos informations en page 6)

**Le Conseil Départemental de l'A.N.A.C.R. du Morbihan se réunira
en la Mairie de Baud, le Dimanche 3 Décembre, à 9 h. 30**

SOMMAIRE

- La réunion du Bureau Départemental — Appel de la Commission de Rédaction.. Page 3
- Les Anciens Résistants et le droit à réparation. Pages 4 - 5
- Août 1967 avec notre Colonie de Vacances de Kertréguier. Pages 6-7
- Connaissance de la Résistance Morbihannaise par ceux qui l'ont vécue. Pages 8-9
- Le Rallye-Souvenir 1967 du Comité Départemental de l'A.N.A.C.R.. Page 10
- Publicité .. Page 11
- Nouvelles du département et des sections locales Pages 12 - 13
- Le 26^{me} Anniversaire des fusillades de Châteaubriant Page 14
- Abonnements d'honneur et de soutien à « AMI ENTENDS-TU.. » Page 15
- La Bourse de la Détente .. Page 16

Pour un grand Journal, Pour l'émulation, Pour le Reflet de la Résistance.

Avec ce N° 4 notre journal va atteindre dans quelques semaines sa première année d'existence.

Ils nous sera donné, aux premiers jours de l'année 1968, de faire le bilan de cette première année de parution.

Dores et déjà ce bilan est positif. S'il reste en suspens quelques légers problèmes d'organisation il est bon de noter 2 facteurs d'encouragements qui attestent de la «BONNE SANTE» « d'AMI ENTENDS-TU » pour ce « premier âge ».

Le facteur prédominant est celui de la large audience obtenue, chaque trimestre, dans la grande famille résistante en notre département et bien au-delà des limites morbihannaises.

La 4^{me} liste d'abonnements d'honneur et de soutien à « AMI ENTENDS-TU » que nous publions en page 15 en est une preuve tangible.

Une Audience qui dépasse le cadre du Département

« AMI ENTENDS-TU... » a des abonnés dans 16 départements français et des lecteurs en Angleterre, en Tchécoslovaquie, en Allemagne, aux U.S.A. et la liste n'est pas close. Sous peu notre journal sera acheminé en d'autres pays d'Europe, car il faut le rappeler, en ce Morbihan résistante des hommes et des femmes de nationalités différentes ont participé aux combats pour la libération. Près d'un quart de siècle après leur volontariat ils manifestent leur joie de renouer contact et ce par l'intermédiaire de notre journal trimestriel.

Le second facteur d'encouragement est celui de l'assiduité. Qui des lecteurs assidus qui attendent la parution du prochain

numéro. Pour cette soif de lecture, pour ce besoin de revivre, avec le recul du temps, les heures dures de la nuit noire de l'occupation, nous n'avons pas le droit de décevoir ces centaines d'abonnés et lecteurs.

C'est en fonction de cette perspective de faire un journal, chaque trimestre, plus vivant, plus détaillé, en un mot l'améliorer sans cesse, que la Commission de Rédaction a décidé, avec l'accord de notre Bureau Départemental, le placement de BONS de SOUTIEN.

Chaque abonné de 1967 est un futur preneur de l'un de ces bons. Mais aussi il aura à cœur d'assurer, dans les semaines et mois à venir, le placement parmi ses relations, parents ou amis de ces bons qui permettront à « AMI ENTENDS-TU... » d'avoir, après son « premier âge » des pas assurés.

POUR CONCLURE

D'emblée « AMI ENTENDS-TU... » a plu. Chaque trimestre de nouveaux témoignages de satisfaction nous parviennent. A ceux qui cet automne 1967 l'aurons pour la première fois en main il plaira.

Et en terminant notons que « FRANCE D'ABORD » journal de la Résistance a consacré en son numéro mensuel de Septembre 1967 les lignes ci-dessous à l'attention de notre journal départemental :

Le numéro 3 de notre jeune

confrère « Ami Entends-tu... », organe trimestriel publié par le Comité départemental de l'A.N.A.C.R. du Morbihan, est paru à la veille des manifestations commémoratives de cet été. Bien présenté, abondamment illustré, imprimé dans un format pratique, « Ami Entends-tu » est beaucoup plus qu'un simple bulletin de liaison. Un sommaire riche et varié lui assure d'ores et déjà une audience qui débord largement le cadre de notre Association.

Dans le sommaire du numéro 3, nous relevons en effet : Un éditorial et une série d'articles sur : les anciens résistants et le droit à réparation, le X^e Congrès départemental, nouvelles du département et des sections, connaissance de la résistance morbihannaise, le rallye-souvenir échos de Loire-Atlantique, projet d'érection d'un monument, la « bourse de la détente », etc...

En plus des années de parution clandestine au cours de l'occupation, depuis la Libération « FRANCE D'ABORD » a 23 ans d'existence. « AMI ENTENDS-TU... » aura bientôt 1 an. Cette appréciation de « notre aîné national » doit inciter tous nos lecteurs à « aller de l'avant » sur un objectif précis et facile à atteindre :

CHAQUE BON DE SOUTIEN
= UN BOND EN AVANT.

La Commission de Rédaction.

STATION-SERVICE HENAFF

PRODUITS PETROLIERS

GAZ BUTANE « PETROGAZ »

Cours de Chazelles

LORIENT

ATELIERS DU MEUBLE

57, Rue de Liège

4, Rue Maréchal-Foch

LORIENT

Radiola

TÉLÉ-MÉNAGER

Etablissements Francis TARDY

DISQUES — REPARATIONS TOUTES MARQUES

— 30 années de métier à « votre Service » —

34 - 36, Rue de Liège — LORIENT — Tél. 64-28-89

STOP... La Commission de Rédaction appelle... STOP

Résistants Morbihannais, "AMI ENTENDS-TU" est votre Journal

C'est l'outil de travail et d'enseignement du Résistant et de sa famille :

- Par sa documentation dans la défense du droit à réparation ;
- Par sa connaissance de l'Histoire de la Résistance racontée par ceux qui en ont été les acteurs ou les témoins ;
- Par ses échos, ses comptes rendu de cérémonies du souvenir ;
- Par les jeux de la « BOURSE DE LA DETENTE ».

AMIS RESISTANTS. — Nous sommes persuadés que ce journal vous plaît, nous vous demandons de participer à son expansion.

- Placez des bons de soutien à 10 francs pour l'année 1968 ;
- Recherchez de la publicité, nombreux sont nos amis qui attendent d'être sollicités pour une ou plusieurs insertions dans les colonnes de notre journal ;
- Faites entrer « AMI ENTENDS-TU » dans les familles en le vendant au numéro.

Les fonds sont à verser au Compte-Courant-Postal
N° 1472-98 Rennes à l'adresse A.N.A.C.R. Morbihan
22, Rue Claire-Droneau, LORIENT.

- Ecrivez-nous, faites-nous parvenir des comptes rendu de la vie de vos sections locales, vos joies, vos peines ;
- Envoyez-nous des photographies, des stèles et monuments, de la vie des maquis, etc... ;
- Faites-nous parvenir des articles sur vos réalisations.

Tous les envois sont à adresser à « AMI-ENTENDS-TU » — 22, Rue Claire-Droneau, à LORIENT.

Nous comptons sur l'aide de tous les Résistants pour faire vivre et faire connaître le journal de la Résistance Morbihannaise.
« AMI ENTENDS-TU » doit se trouver dans toutes les familles de Résistants.

MODALITÉS ET TARIFS DE PUBLICITÉ pour insertion dans le Journal "AMI ENTENDS-TU"

Format	Prix pour une insertion au cours de l'année	Prix pour 4 insertions dans l'année
Type n° 1 : 1/16 ^e de page	35,00 Francs	120,00 Francs
Type n° 2 : 1/8 ^e de page	60,00 Francs	220,00 Francs
Type n° 3 : Bandeau bas de page	60,00 Francs	220,00 Francs
Type n° 4 : 1/4 de page	100,00 Francs	300,00 Francs
Type n° 5 : 1/2 page	150,00 Francs	450,00 Francs
Type n° 6 : Page entière	250,00 Francs	750,00 Francs

ORDRE D'INSERTION

Nom de l'annonceur :
Adresse :
Texte de publicité :
Date de parution :
Numéro de page ou rubrique :

Lorsque vous avez lu votre journal, ne le jetez pas, prêtez-le ou donnez-le à un ami, afin de lui faire profiter de notre savoir. Proposez-lui ensuite l'abonnement ou le soutien.

La Réunion du Bureau Départemental à la Mairie d'Hennebont, le 8 Octobre

Etaient présents : Général de Kersauson, Le Hyaric Roger, Bégot Louis, Docteur Jaffré Victor, Jaffré Désiré, Le Priol Albert, Podvin Maurice, Quémer Marie-Louise, Landay Georges, Péresse Guy, Gabillet Albert, Couzic Francis, Ollier Fernand, Méjan Emile, Scaviner André.

Excusés : Quilléry Léon, Jaffré Gilberte.

Absents : Guillemot Jean, Le Carff Toussaint, Le Ny Edouard.

- Présentation du bilan financier par Guy Péresse, il apparaît un léger excédent des dépenses sur les recettes par suite d'un déficit important lors du bal du 23 Juillet à Quiberon.

- Cotisations : 800 cartes ont été versées à l'association nationale, un rappel sera expédié aux sections retardataires.

- Pour la remise des cartes 1968 un plan de travail a été présenté par Georges Landay. Les sections locales seront visitées en novembre et décembre 1967. Un responsable

a été désigné par groupe de 4 sections.

- Les 3 premiers mois de 1968 seront employés à la visite des communes où l'A.N.A.C.R. n'est pas encore représentée.

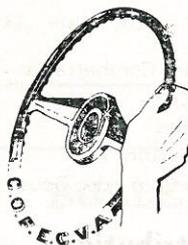
- Maurice Podvin présente un rapport sur l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Départemental qui se réunira à Baud le 26 Novembre 1967.

- Albert Le Priol donne lecture de la correspondance avec l'association nationale concernant le prochain congrès qui pourrait avoir lieu à Lorient les 1, 2 et 3 Juin 1968.

Il se confirme que le Palais des Congrès devrait être prêt pour la fin mars, la grande salle contiendrait 1200 places assises avec tables. Le Général de Kersauson se propose pour demander la musique militaire.

Après quelques questions diverses concernant en particulier le journal « Ami Entends-Tu » et notre représentation auprès de l'U.F.A.C., la séance est levée, il est 12 h. 30.

Centre Ouest de Formation d'Enseignants à la Conduite des Véhicules Automobiles



10, Rue de Clairambault
56 - LORIENT

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15

Bulletin d'Abonnement à « AMI ENTENDS-TU »

Abonnement simple — 4 numéros en 1968 au prix de 5,00 F.

M

Prénom

Adresse

souscrit un abonnement d'un an à « Ami Entends-tu »

— par versement à l'A.N.A.C.R. C. C. P. 1472.98 Rennes

— ou près Secrétaires de sections locales

LES ANCIENS RÉSISTANTS ET LE DROIT A RÉPARATION...

**Après plusieurs années de procédure
le Conseil d'Etat donne raison
à Monsieur LE NOVERE, de Lochrist
dans le litige qui l'opposait à M. le Ministre
des Anciens Combattants**

Par décision n° 33 609 du 28 Novembre 1963, M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre rejetait la demande du titre d'Interné-Résistant présenté par M. Joachim Le Novère au nom de son

Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de la Guerre. »

Un recours en annulation fut déposé au greffe du Tribunal Administratif de Nantes le 17 Janvier 1964, après plusieurs mémoires en réplique un juge-

par
Albert LE PRIOL
Membre de la Commission Nationale
d'Action Revendicative et des Droits.

fils Robert, blessé au combat de Kervernen en Pluméliau, fait prisonnier, torturé puis achevé par les allemands le 14 Juillet 1944, refusait de ce fait les indemnités prévues par l'accord franco-allemand du 15 Juillet 1960 pour le motif suivant :

« Il n'est pas établi que l'intéressé, tué par l'ennemi, ait fait l'objet d'une arrestation préalable, ainsi que l'exige l'article R. 289 du Code des

troupes allemandes au cours du combat qui a eu lieu le 14 Juillet 1944, à Kervernen en Pluméliau, puis torturé et exécuté ; que les conditions requises par l'article L 274 précité pour l'attribution du titre d'Interné résistant se trouvant ainsi remplies, le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre n'est pas fondé à soutenir que c'est à tort que, par le jugement attaqué, le Tribunal Administratif a annulé sa décision en date du 23 Novembre 1963 par laquelle il a refusé d'attribuer ce titre au sieur LE NOVERE Robert.

ment favorable intervenait le 31 Janvier 1966.

M. le Ministre des Anciens Combattants forma appel en Conseil d'Etat.

Dans sa séance du 24 Mai — lecture du 7 Juin 1967, le Conseil d'Etat donne une nouvelle fois raison à Monsieur Joachim LE NOVERE.

Ci-joint le texte intégral du jugement rendu par le Conseil d'Etat.

N° 69.585 — Ministère des Anciens Combattants
c/sieur Joachim LE NOVERE
4° et 11° s/sections réunies

séance du 24 Mai — lecture du 7 Juin 1967

M. CABANES Rap. — M. GALABERT, Com. du Gouv.

**En ce qui concerne l'attribution
du titre d'Interné Résistant**

Considérant qu'aux termes de l'article L 274 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de la guerre « les personnes arrêtées et exécutées pour acte qualifié de résistance à l'ennemi, sont considérées comme internés résistants quelle que soit la durée de leur détention et à fortiori si elles ont été exécutées sur le champ ».

Considérant qu'il ressort des attestations établies par les sieurs LE GAL, LE CALVE, et LE PAIH que le sieur LE NOVERE Robert a été arrêté par les

**En ce qui concerne l'attribution du bénéfice
de l'indemnité prévue par l'accord
franco - allemand du 15 Juillet 1960**

Considérant que pour refuser le bénéfice de cette indemnisation, le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre s'est exclusivement fondé sur ce que le sieur LE NOVERE Robert ne pouvait prétendre au titre d'interné résistant et qu'il résulte de ce qui a été dit ci-dessus que la décision refusant ce titre est entachée d'excès de pouvoir ; que c'est dès lors à bon droit que par jugement attaqué, le Tribunal Administratif de Nantes a annulé la décision du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre en date du 5 Décembre 1963, refusant au sieur LE NOVERE Joachim le bénéfice de l'indemnisation prévue par l'accord franco-allemand en date du 15 Juillet 1960.

Décide :

Article 1^{er}. — Le recours susvisé du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre est rejeté ;

Article 2. — L'Etat supportera les dépens exposés devant le Conseil d'Etat ;

Article 3. — Expédition de la présente décision sera transmise au Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Nous sommes persuadés que ce jugement fera jurisprudence, de nombreux cas analogues étant dénombrés dans le Morbihan.

C'est par l'Union de tous les Résistants que nous ferons cesser les excès de pouvoir du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

**ORDONNANCE FIXANT LE STATUT
DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR**

Journal Officiel du 10 Juin 1944

Alger le 9 Juin 1944

Le Gouvernement provisoire de la République Française ;

Sur le rapport du Commissaire à l'intérieur et du Commissaire à la guerre ;

Vu l'ordonnance du 3 Juin 1943 portant institution du Comité Français de la Libération Nationale, ensemble l'ordonnance du 3 Juin 1944.

Vu le décret du 3 Juin 1944 relatif à l'exercice de la présidence du Gouvernement provisoire de la République Française pendant l'absence du général de Gaulle ;

Le Comité juridique entendu, Ordonne :

Article 1^{er}. — Les Forces Françaises de l'Intérieur F.F.I. sont constituées par l'ensemble des unités combattantes ou de leurs services qui prennent part à la lutte contre l'ennemi sur le territoire métropolitain, est dont l'organisation est reconnue par le Gouvernement, et qui servent sous les ordres de chefs

reconnus par lui comme responsables.

Ces forces armées font partie intégrante de l'armée française et bénéficient de tous les droits et avantages reconnus aux militaires par les lois en vigueur.

Elles répondent aux conditions générales fixées par le règlement annexé à la convention de La Haye, du 18 Octobre 1907, concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre.

Articles 2. — Au fur et à mesure de la libération du territoire, la qualité des membres des F.F.I. est constatée par l'autorité déléguée à cet effet.

Article 3. — Des décrets détermineront les conditions d'application de la présente ordonnance.

Article 4. — La présente ordonnance sera publiée au Journal Officiel de la République Française et exécutée comme loi.

(J.O. du 10 Juin 1944).

...LES ANCIENS RÉSISTANTS ET LE DROIT A RÉPARATION

Les excès de pouvoir de l'Office des Anciens Combattants

Des dossiers de demande de la Carte du Combattant, dossiers complets, rejetés pour des motifs sans fondement.

Nos lecteurs ont appris qu'il existait un recueil des lois, décrets, règlements et règlements d'Application qui s'appelaient : **Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de la Guerre.**

Aussi insencé que cela puisse paraître, nous sommes à nous demander si le service chargé de la délivrance des cartes du combattant, a déjà entendu parler de ce code, ce qui est certain c'est qu'il en oublie l'application.

Est-ce par ignorance ? Est-ce par malveillance ?

Parmi tant d'autres, voici deux dossiers refusés par l'Office des Anciens Combattants :

DOSSIER LE MARRE NOEL NE LE 25 MAI 1925

A fourni les preuves réglementaires exigées à l'article A-123 pour la période clandestine à savoir :

Front-National. — Affecté au 1^{er} Bataillon F.T.P.F. Morbihan, 2^e Compagnie du 1-2-1944 au 1-6-1944.

Libération-Nord. — Affecté au 10^e Bataillon F.F.I. du Morbihan du 1-6-1944 au 10-8-1944. (Bulletin Officiel du Ministère de la Guerre 328/3 pages 195 à 206).

Pour la période armée, a continué à servir dans son unité (10^e Bat. F.F.I.) jusqu'au 30 Octobre 1944 (BOMG 328/2 page 353).

La période armée (10-8-1944 au 30-10-1944) est validée par l'autorité militaire.

Temps passé en unité combattante : Clandestinité.

1^{er} Bataillon F.T.P.F. Morbihan — 121 jours.

10^e Bataillon F.F.I. Morbihan — 71 jours.

Ce qui fait 192 jours de clandestinité en unité combattante.

Voyant maintenant la période ARMÉE validée par le Recrutement de la 3^e Région Militaire.

10^e Bataillon F.F.I. Morbihan — 80 jours.

Et voici le motif du rejet : **n'a pas fourni de preuves de 90 jours en unité combattante.**

Une telle injustice se passe de commentaires.

DOSSIER LE LEANNEC JEAN NE LE 23 JANVIER 1922

Classe 1942, mobilisé pour le Service du Travail Obligatoire, il se cache puis s'engage au Mouvement de Résistance « Libération-Nord » le 10 Février 1944.

Conformément à l'article A-123 du Code des pensions militaires d'Invalidité et des Victimes de la guerre, il présente non pas deux mais trois attestations circonstanciées avec visa de l'officier liquidateur du 10^e Bataillon Rangers et du Liquidateur national du mouvement « Libération Nord ».

Une période dans l'ARMÉE, du 10 Août au 10 Septembre 1944, période pendant laquelle il a été payé par cette armée, devant être validée par le Recrutement de la 3^e Région Militaire.

En nous référant au Bulletin du Ministère de la Guerre 328/3 pages 195 à 206 nous pouvons affirmer que Monsieur Le Léanec a accompli 184 jours dans une unité combattante pendant la clandestinité, ce qui ne peut être qu'à son honneur, et 30 jours dans l'armée en unité combattante.

Le motif du rejet : **n'apporte pas la preuve d'avoir accompli 90 jours dans une unité combattante.**

Nous laissons le soin à nos lecteurs de juger.

Nous demandons à tous les Anciens Résistants ayant été victimes d'injustices de ce genre, de bien vouloir nous en informer.

Avec les Anciens du 4^{me} Bataillon F.F.I.

Pour la constitution de dossiers de demandes de Croix du Combattant Volontaire de la guerre 1939-1945, une série de permanences a été tenue les 27 et 28 Août 1967 dans la région locmoinoise.

Ces permanences ont été assurées avec le concours de nos camarades Albert LE PRIOL et Jean RUCARD dans les mairies ci-après : Locminé, Moréac, Bignan, Réguiny et à Vannes au Café Hays, Route de Pontivy.

De nombreux dossiers ont été établis et 21 adhésions à notre A.N.A.C.R. ont été enregistrées.

La Hutte

F. Gourlay

13, Place Aristide-Briand
LORIENT

Tél. 64.39.56

VETEMENTS — SPORTS
CAMPING — NAUTISME
—— CARAVANES ——

MEMBRE INTERFLORA

Les plus belles fleurs

G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 64-35-56

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénoms

Adresse

Ancien Résistant au titre de

Désire adhérer à l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et verse ce jour, au Compte Courant Postal n° ou à la section de la somme de 10 francs pour la carte augmentée du timbre facultatif de 5 Frs.

Les adhésions seront adressées : au Comité Départemental A.N.A.C.R. — Compte Courant Postal 1376-37 Nantes — ou aux sections locales.

Adhérents retirez votre Carte 1968 dès le 1^{er} mois de l'année, vous nous éviterez beaucoup de travail qui pourrait être consacré au recrutement.

A O U T 1 9 6 7 : A V E C N O T R E C O L O N I E D E V A C A N C E S D E K E R T R E G U I E R

Du 5 au 28 Août, 52 jeunes filles de 4 nations ont passé d'agréables vacances à Kertréguier en Nevez (Sud-Finist.)

C'est une colonie de vacances bien particulière que celle qui, du 5 au 28 Août, était organisée par l'A.N.A.C.R. sous le patronage de la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.) à Kertréguier à mi-route entre le bourg de Névez et la charmante station balnéaire de Port-Manech.

Très particulière en effet, en 1965 elle avait groupé pendant la même date 50 jeunes filles de 15 à 20 ans de 5 nationalités différentes (allemandes, hollandaises, polonaises, roumaines et françaises) en 1966, c'était des jeunes gens du même âge, 10 allemands, 10 polonais, 10 tchécoslovaques, 10 roumains, 10 français.

En 1967, ce sont 52 adolescentes, 10 allemandes, 10 roumaines, 20 tchécoslovaques et 12 françaises, tous enfants de Résistants et de victimes du nazisme qui sont venues passer 3 semaines sous le ciel breton.

La direction de ce camp de vacances était assuré par le dynamique Raymond Le Pen, hennebontais d'origine et ancien du 1^{er} Bataillon F.T.P.F. du Morbihan, assisté par son épouse Léa et par Madame Baut, économiste.

Chaque délégation était conduite par des monitrices dont le passé au service de la Résistance est particulièrement élogieux.

LA VISITE DU SECRETARIAT MORBIHANNAIS

Le Vendredi 18 Août, une délégation du Comité du Morbihan, conduite par Albert Le Priol et Maurice Podvin, secrétaires généraux, à laquelle s'étaient joints le lieutenant-colonel Morel, ancien chef de Maquis dans le Sud-Finistère et le Maire de Névez qui combattit sous ses ordres, a rendu visite à la colonie.

Ils avaient été précédés par 12 jeunes filles de la colonie de vacances de l'Electricité de France cantonnées à quelques centaines de mètres alors que les roumaines étaient parties en échange à la réception organisée en leur honneur dans ce dernier campement.

A la suite d'un vin d'honneur suivi par le repas, les adolescentes firent entendre en un chœur émouvant « le Chant des

Partisans » puis la délégation allemande, accompagnée à la guitare par la jeune responsable de Francfort, obtint un vif succès avec une mélodie d'outre-Rhin, la délégation tchécoslovaque devait également par l'interprétation d'un poignant chant slave retenir l'attention de l'assistance.

LA VISITE DE LA COLONIE A LA REGION LORIENTAISE

Le Mercredi 23 Août, la colonie rendait visite à la région de Lorient, arrivée dans cette ville à 9 h. 30, les jeunes filles et leurs monitrices profitaient pour visiter les magasins avant de se rendre, à 11 h. 30, à Hennebont où avait lieu la première réception.

LA RECEPTION A HENNEBONT

Accueillis par M. Crépeau, Maire et MM. Le Lan et Giorgetti adjoints, le groupe se formait en cortège ayant à sa tête le drapeau du Comité départemental de l'A.N.A.C.R. suivi du drapeau de la section d'Hennebont et des drapeaux des différentes nationalités portées par des jeunes filles.

Dans la nombreuse assistance outre les personnes déjà citées on reconnaissait M. Tual Jean, Président de la Section d'Hennebont de l'A.N.A.C.R. ; Albert Le Priol, secrétaire général ; François Pédrone, vice-président de la F.N.D.I.R.P. ; le lieutenant-colonel Louis Morel ; Fernand Ollier, etc...

Le défilé se rendit au Quai des Martyrs où une courte mais émouvante cérémonie se déroula suivie d'un dépôt de gerbe et de la traditionnelle minute de silence. Le cortège se reforma pour venir sur la place de la mairie, s'incliner devant le Monument aux Morts de la Guerre 1914-1918.

A midi, un vin d'honneur était servi dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville. C'était l'occasion pour le Maire de saluer la présence des « enfants de Résistants », de ceux qui se sont montrés les plus conscients et les plus courageux, et de rappeler qu'Hennebont aussi avait payé un lourd tribut à la guerre et l'occupation. A son tour M. Le Pen remerciait la Municipalité de son accueil.

Au cours du vin d'honneur, les jeunes roumaines puis les tchécoslovaques chantèrent des chants de leurs pays.

La Section d'Hennebont de l'A.N.A.C.R. offrit à chacun un petit chapeau breton souvenir.

LA CEREMONIE AU MEMORIAL DE LA CITADELLE

Après avoir déjeuné puis visité le joli parc de Kerbihan à Hennebont, la colonie se rendit au Mémorial de la Citadelle de Port-Louis où l'attendait Madame Stéphan, Maire et son premier adjoint.

Il était 14 h. 30, lorsque 4 jeunes filles (une de chaque nationalité) déposèrent, au nom de la Section de Lorient de l'A.N.A.C.R., une magnifique gerbe, dépôt qui fut suivi de l'émouvante minute de silence

commandant ICARE), de Madame Jaffré, tous membres du bureau départemental de l'A.N.A.C.R.

Ce fut une réception aussi cordiale qu'émouvante dans la Salle des Fêtes abondamment fleurie.

Avant que ne se lèvent les coupes de Champagne et de jus de fruits M. Jean Maurice trouva des mots choisis pour saluer ses hôtes.

Evoquant la lutte contre les nazis dans laquelle leurs parents s'engagèrent avec toute leur foi et toute leur âme, il forma le vœu que nous ne revoyions jamais les horreurs d'il y a 25 ans.

« Nous luttons aujourd'hui



Dans la Crypte du Mémorial, sur ces jeunes visages, l'attention soutenue traduit l'intérêt porté à l'évocation des souffrances et de la mort des martyrs

et d'une courte allocution par Albert Le Priol, secrétaire départemental général, Président de la section de Lorient.

Les drapeaux de l'A.N.A.C.R. départemental, de la section de Lorient et des nationalités représentées descendirent dans la crypte suivis des adolescentes et de leurs monitrices qui voulaient par ce geste rendre un suprême hommage aux martyrs du nazisme.

LA RECEPTION PAR LA MUNICIPALITE DE LANESTER

Une visite ensuite sur la plage de Port-Louis puis nouveau départ pour Lanester où ils furent reçus par M. Jean Maurice, Maire, assisté de MM. Allanic, Kernec adjoints et de plusieurs membres du Conseil Municipal, des dirigeants des associations patriotiques de Lanester et de MM. Le Priol Albert, Podvin Maurice, Péresse Guy, Carrion Roqué (ancien

encore, dit-il, pour un avenir de Paix, la Paix restera si toutes les filles du monde se donnent aussi la main pour la préserver.

M. Raymond Le Pen remercia M. le Maire et la Municipalité pour leur magnifique réception.

Celle-ci se prolongea une bonne heure de façon fort agréable. Tour à tour, les jeunes roumaines, les jeunes tchécoslovaques, les jeunes allemandes chantèrent un chœur de leur pays.

La section de Lorient-Lanester de l'A.N.A.C.R. offrit un écusson souvenir à chaque adolescente, les monitrices recevant un joli petit coupe-papier.

Pour clore cette magnifique réception, les 52 jeunes filles entonnèrent le « Chant des Partisans » en français.

De retour à Lorient vers 18 h. 30, le car se gara derrière le palladium pour permettre aux jeunes filles de s'égailler vers les magasins. Il repartit en direction de Névez à 19 h. 45.

A PORT-LOUIS, 23 AOUT 1967 l'Allocution d'Albert LE PRIOL

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes Chers Amis,
Permettez-moi de vous faire un rapide historique de ce Mémorial.

Le 20 Mai 1945 à la suite de renseignements fournis par un Tchèque et un Polonais enrôlés de force dans les compagnies disciplinaires allemandes, une équipe de terrassiers fut chargée de démolir le stand de tir, qui se trouvait sur cet emplacement, afin de retrouver les prisonniers de la Citadelle.

Il fallut deux jours d'efforts pour découvrir la fosse qui contenait 69 corps affreusement mutilés, pour les dégager il fallut démolir des murs, soulever une plaque de blindage de plusieurs tonnes, car les allemands avaient cherché à camoufler leur horrible crime.

Les témoins de l'ouverture du charnier n'ont pas oublié la vision d'horreur dont ils furent les témoins en ce 22 Mai 1945.

Après avoir été torturés et mutilés, nos malheureux camarades avaient été jetés vivants dans leur tombe, puis mitraillés et arrosés de chaux vive, certains même, furent retrouvés la bouche cousue avec du fil de cuivre.

Ce crime affreux n'est malheureusement pas le seul qui fut perpétré dans notre département, les geoles de Locminé, de Le Faouët, de Pontivy, de Josselin, de Guémené-sur-Scorff, du Fort de Penthièvre, sont dans toutes les mémoires. Peu nombreux restent les survivants.

Ceux qui y furent enfermés furent expédiés ensuite dans les camps de concentration en Allemagne où ils moururent, soit d'épuisement, soit dans les fours crématoires.

D'autres furent abattus comme des bêtes après avoir subi la torture, on en a retrouvé dans les fosses communes de :

ROSQUEO (16) et ROZENGAT (11), LANDORDU (20), RODU (9 dont 3 parachutistes), BIEUZY-LANVAUX (5), RIMAISON (14 dont 6 parachutistes), au Fort de Penthièvre (50).

D'autres, sans avoir connu la prison, furent abattus sur place après avoir subi la torture.

LANDAUL (6), LA GRANDE METAIERIE (8), les infirmières, infirmiers, malades et médecin de la Chapelle JACQUELOT en QUISTINIC, KERYACUNFF (6 dont 4 jeunes filles, Kercand (8), MANEBOS (6 dont 2 enfants de 14 ans).

D'autres encore, comme à la ferme du VENIEL en PLUVIGNER furent torturés, frappés à coups de barre de fer et de hache, les membres brisés ils furent ramassés avec une fourche et jetés vivants dans le brasier de la ferme que les allemands avaient incendiés. Il est à noter que ce crime affreux fut commis avec la complicité de miliciens ayant la nationalité française.

La liste des massacres commis, dans notre département, pendant l'occupation, est très longue, ce qui précède n'est qu'une partie.

Combien resteront à jamais ignorés ?

Ces forfaits, pour la plupart, furent perpétrés après la nomination du Général FARMBACHER au commandement supérieur des troupes allemandes en Bretagne et lors de son repli sur Lorient.

Le Peuple allemand, lui aussi, eut à souffrir de l'hitlérisme, il connut, les camps de concentration bien avant nous, et nous reconnaissons comme frères de combat tous ceux qui combattirent le nazisme.

Notre devoir, à nous, les vivants, c'est d'informer la jeunesse sur ce qui s'est passé pendant la sombre nuit de l'occupation, nous ne voulons pas que nos enfants voient ce que nous avons vu.

Nous ne voulons pas qu'ils connaissent les horreurs de la guerre et du nazisme.

Nous ne voulons pas que le sacrifice de nos 69 camarades, Martyrs de la Citadelle de Port-Louis reste vain, songez à la douleur de chaque maman, de chaque papa, lorsqu'ils sont venus reconnaître dans les corps déchiquetés celui de leur enfant.

Ils avaient presque tous votre âge quand ils sont morts, aussi je vous demande, à vous les jeunes de la colonie de vacances de Kertréguier, de faire savoir dans quelles circonstances et pourquoi sont morts les Résistants morbihannais, à vos parents, à vos amis, expliquez ce que vous avez appris pendant votre trop court séjour en Bretagne.

En le faisant vous œuvrerez pour l'amitié des peuples et pour la PAIX.

Dites aussi à vos parents et amis que les Résistants de Bretagne souhaitent que les échanges, aussi bien artistiques que culturels se fassent plus nombreux et que les colonies de vacances de la Fédération Internationale des Résistants se multiplient.

Revenez souvent nous voir, vous serez toujours les bienvenus.

Après la visite de la colonie de vacances organisée par l'A.N.A.C.R. à Kertréguier en Névez

Le Comité du Morbihan de l'A.N.A.C.R. remercie les municipalités d'Hennebont, de Port-Louis, de Lanester, et en particulier Monsieur Crépeau, Madame Stéphan, Monsieur Jean Maurice, maires des différentes communes, pour leur accueil chaleureux à l'occasion du passage des 52 jeunes filles accompagnées de leurs monitrices et de la Direction de la colonie de vacances que patronne la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.).

Il remercie les représentants des associations d'Anciens Combattants et Déportés qui ont assisté aux différentes réceptions et cérémonies.

Il souhaite que les contacts entre les enfants et petits enfants de ceux qui ont souffert de l'hitlérisme et du nazisme et la population morbihannaise, qui a payé un lourd tribut à l'occupation, se fassent plus fréquents, surtout entre la jeunesse, afin de mieux se connaître, créer des amitiés durables, ne plus revoir les terribles carnages des années 1941 à 1945.

Pour vivre dans un monde en PAIX.

RECHERCHES

Le Bureau de Recrutement de la 3^e Région Militaire nous demande l'adresse actuelle du capitaine Le Frapper et celle du lieutenant Goupil qui appartenaient à la 1^{er} Compagnie du 1^{er} Bataillon F.F.I. du Morbihan pour divers renseignements concernant des militaires qui servaient sous leurs ordres entre le 1^{er} Juin 1944 et le 8 Mai 1945.

**

Les noms et adresses des Officiers et sous-officiers qui appartenaient au 1^{er} Bataillon F.F.I. du Morbihan en Novembre 1944 et susceptibles d'avoir connu M. Danet Léon, né le 9-11-1919 à Vannes, blessé le 21-11-1944 à Damgan, sont également demandés par le Bureau de Recrutement.

Le Congrès Départemental du Comité du Finistère de l'A.N.A.C.R.

De nombreux Anciens Résistants du Finistère se sont réunis à Rosporden, le 25 Juin à l'occasion du Congrès départemental de l'A.N.A.C.R. Finistère.

Le Congrès était présidé par Albert RIVIERE, Président de la Section de Rosporden assisté du Président Président Départemental Auguste GUILLOU, du Secrétaire Départemental Yves LE FAOU, Membre du Conseil National, de Jacques BEAUGE, du bureau National, ancien F.F.L., grand blessé à la bataille d'El Alamein.

Le Comité du Morbihan était représenté par un de ses Présidents Roger LE HYARIC, Membre du Conseil National, son Secrétaire Général Albert LE PRIOL, Membre du Conseil National, qui dirigea une discussion très animée, et riche en enseignements sur les droits et revendications, par Emile MEJEAN, Porte-Drapeau départemental.

M. CHEVAUX, Secrétaire du Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ; le Docteur FICHEZ, Daniel TRELLE (Colonel CHEVALIER), Alain SIGNOR, prirent tour à tour la parole.

Divers projets furent élaborés. La mise sur pied d'une Commission de l'histoire ; L'érection d'un Monument au Ménez-Hom.

Horticulture

et Graines

JO LE NAY

PLOUAY

BONNETERIE — GAINES — LINGERIE FEMININE

« A LA PENSÉE »

Tél. 3-48 (par le 24-91-11)

33, Place de la République

AURAY

Connaissance de la RÉSISTANCE

3 hommes = un même combat 1943 = la même année de leur sacrifice

AUTOMNE 1943 - AUTOMNE 1967

Nous évoquons, en cette rubrique, 3 grandes figures de la Résistance en notre département. La documentation et photos proviennent des archives de notre secrétariat départemental, avec des souvenirs d'époque de notre camarade Albert LE PRIOL et ceux de nos amis quiberonnais dont de nombreux adhérents de cette section locale de l'A.N.A.C.R. sont d'anciens membres du réseau C.N.D. - CASTILLE.

Près d'un quart de siècle vient de s'écouler mais en dépit des ans le souvenir et l'exemple de ces résistants restent toujours vivants et le rappel de leur sacrifice nous exalte tous.

N.D.L.R.

A Lanester il existe un stade de football baptisé Stade Albert et Louis LE BAIL



Mais qui était Albert LE BAIL ?

Albert LE BAIL, né à Lorient le 8 Février 1894, ouvrier chaudronnier chez Pontier-Le Garff fut avant tout un responsable syndical.

Membre du parti communiste, son activité incessante et sa grande bonté lui valurent le poste de secrétaire.

Domicilié à Lanester, il créa pour la jeunesse, un club omnisports qui prit le nom d'Union Sportive Ouvrière Lanestérienne en 1935.

Dès les premiers jours de l'occupation, recherché pour ses activités politiques, il entra à l'Organisation Spéciale du parti Communiste. Son travail consistait en l'organisation de la Résistance et des actes de sabotages, la distribution des tracts et des journaux clandestins aux différents diffuseurs.

Il fut le 1^{er} Mars 1942 nommé responsable du Front-National chargé de l'organisation des groupes de sabotages.

Arrêté par les allemands le 13 Juillet 1942 à la suite d'une perquisition à son domicile où de nombreux tracts et journaux clandestins furent trouvés il fut déporté à Mauthausen où il mourrut en 1943 après avoir appris l'arrestation et l'exécution de son fils aîné au Mont Valérien.

et Louis LE BAIL



Fils d'Albert et de Hellec Marie, était né à Lorient le 7 Mai 1921.

Membre de l'Organisation Spéciale puis du Front-National, recherché par la police Pétain et la Gestapo, il quitta Lorient après l'arrestation de son père pour se rendre à Brest où il se croyait en sécurité.

Hélas, il rencontra en Février 1943 un autre lorientais, alors dans la police Pétain et qui avait été son professeur de boxe.

Celui-ci Louis Ribouchon le fit arrêter, il fut conduit en prison et fusillé au Mont Valérien le 17 Septembre 1943.

Le Souvenir " d'ALEX " abattu par la Gestapo le 5 Novembre 1943



1941, il ne tardera pas à apporter à son réseau toutes les informations qui lui sont demandées, il en ajoutera même, car, non seulement, il fournira les plans de la base sou-marine de Lorient sollicités, mais aussi ceux de Brest, de Saint-Nazaire, de la Pallice et de Bordeaux.

Ce magnifique résultat ne constituera qu'un début, Alex montrera par la suite de quoi il est capable et son amour contrarié pour la mer trouvera dans de nouvelles activités une sorte de revanche, il devient le grand maître des liaisons maritimes du réseau.

Il s'agit de passer au nez et à la barbe de l'ennemi, les agents français en mission, le courrier du renseignement, du matériel divers. Tâches ingrate et périlleuse où il faut se méfier des hommes et des éléments, mais c'est sa vie et celles de ses courageux équipages qu'il joue à pile ou face.

Son action inlassable devait le rendre suspect, depuis octobre 1943 ALEX était pratiquement le chef du Réseau C.N.D. Castille, le 5 Novembre 1943 il tombe dans le piège tendu par la gestapo et meurt lâchement assassiné.

Durant le siège de la Poche de Lorient

Un réseau de renseignements existant dans la poche de Lorient pendant le siège.

Les messages étaient recueillis puis acheminés sur Doëlan par une religieuse qui empruntait le bateau de la Croix Rouge faisant la liaison Kerrock-Doëlan

A l'heure où nous mettons sous-pression nous apprenons que cette religieuse est décédée il y a quelques semaines dans l'oubli le plus complet.

Afin de nous aider à reconstituer l'histoire de ce réseau nous demandons à nos amis de nous fournir les renseignements en leur possession.

Les Lorientais habitant le quartier de la rue de l'Eau-Courante sillonnent de nombreuses fois par jour la Rue Alphonse-Tanguy, mais savent-ils qui était Alphonse Tanguy ?

Alphonse Tanguy, pseudonyme Alex, né à Lorient le 14 Mars 1896, fit ses premières études au Lycée Dupuy-de-Lôme, car il voulait être officier de marine, pour des raisons familiales il ne le put, sans enthousiasme il entra à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers et fut reçu ingénieur.

En 1914 il s'engage pour la durée de la guerre, en 1918 il est sous-lieutenant et il entre en Allemagne pour l'occupation. En 1920 on le retrouve en Roumanie où, comme ingénieur, il y restera 20 ans. Il se maria avec une roumaine.

En Avril 1940, comme il appartenait au 2^e Bureau, il est rappelé en France où il restera quelques jours avant de repartir pour la Roumanie. Au mois de mai, soupçonné d'avoir fait dérailler un train allemand, il est arrêté et emprisonné. Il s'évade en juillet 1940 et regagne la France.

Peu de temps après son retour forcé il se fait engager à la Kriegmarine à Lorient et réside chez sa sœur.

Son séjour à l'Arsenal sera productif, il n'est pas homme à gaspiller les possibilités qui s'offrent à lui, il sait où il va, ce qu'il cherche et lorsque Lebreton, agent de la C.N.D. Castille, lorientais lui-même le présentera à REMY, en décembre

MORBIHANNAISE par ceux qui l'ont vécue

UN BIEN TRISTE ANNIVERSAIRE

Le 24 Octobre 1967 : il y a vingt - cinq ans

Cent cinquante ouvriers qualifiés employés à l'Arsenal de Lorient devaient prendre le train pour Wésermunde

Pour faire croire à leur volontariat, la Direction des Industries Navales (actuellement D.C.A.N.) avait organisé une grande réception suivit d'un repas dans la salle du restaurant coopératif.

**

Nous sommes en 1942, la guerre fait rage sur le front de l'Est, les hitlériens ont des pertes cruelles qu'il faut à tout prix remplacer, Pétain par haine du communisme vole au secours de son ami Hitler en instituant, par la loi du 4 Septembre et le décret du 19 Septembre, le Service du Travail Obligatoire.

Aussitôt, la Marine de Lorient et son Arsenal qui emploie une main-d'œuvre hautement qualifiée sont contactés par l'entreprise allemande DESCHIMAG-SEEBECK qui leur demande 150 ouvrier des professions suivantes : chaudronniers, ajusteurs, électriciens, charpentiers, pour continuer leur service à Wésermunde sur l'estuaire de la Wésér.

Les 150 désignés passèrent les visites chez le Docteur CAU, Rue Jules-Le Grand à Lorient, puis furent photographiés (sauf quelques uns qui réussirent à se défilier) chez NORMAND, photographe, place Aristide-Briand à Lorient. Ces ouvriers ayant pour la plupart entre 21 et 26 ans étaient amenés par petits groupes.

PROPAGANDE ORCHESTREE

Une propagande en faveur de la collaboration, des contraintes, des menaces envers les familles, puis une circulaire signée par le sous-Directeur des Industries Navales — STOSSKOFF —, donnant de substantiels avantages aux spécialistes qui acceptent de signer leur engagement. n'eurent aucun effet sur les plus résolus à refuser de se mettre au service de l'ennemi.

Malgré cela, voulant faire croire à un départ volontaire, une grande réception, à laquelle assistait M. le Maire de Lorient, M. le Directeur des Industries Navales et ses subordonnés ainsi que les différentes personnalités civiles de Lorient, fut organisée en l'honneur de cette première déportation massive.

Un repas de deux cent cou-

verts au restaurant coopératif devait ensuite être servi, rien n'y manquait malgré les difficultés du ravitaillement, les tables étaient abondamment fleuries, il y avait même une fanfare, mais il n'y avait que 2 sur les 150 ouvriers prévus. La cérémonie du départ dans la joie était complètement ratée.

EN GARE DE LORIENT

Les autorités civiles et militaires attendirent en vain, la Direction de l'Arsenal dépêcha des émissaires chargés de ramener les ouvriers et leurs malles à la gare, le départ devant avoir lieu à 16 heures.

La population de la région lorientaise alertée se massa aux alentours de la gare de Lorient, près du passage à niveau, malgré la troupe allemande et le service d'ordre du gouvernement PETAÏN. Des cris hostiles à l'égard de l'occupant et de l'ingénieur STOSSKOFF furent proférés, une manifestation monstre se déroula sous les regards des nazis et de leurs sbires qui n'osèrent intervenir.

Il était 18 h. 30, lorsque le train s'ébranla sous les huées de la foule, il emportait 141 jeunes ouvriers qu'accompagnaient deux chefs de travaux, un ingénieur des Directions de Travaux et STOSSKOFF.

LES REFRACTAIRES

BOSENNEC Joseph, GUIGO Jean-Louis, LE CLANCHE Joseph LEROUX Louis, LE PODER Emmanuel, LE NY Alexandre, QUEVEN Louis, LE PRIOL Albert avaient refusé de partir et ne s'étaient pas présentés à la gare, ils étaient restés introuvables malgré les recherches.

Le lundi suivant ils se présentèrent à l'Arsenal pour reprendre leur travail, leur exemple fut un stimulant pour leurs camarades.

Ils furent l'objet de menaces de pressions, de contraintes de la part des cadres des Industries

Navales de Lorient, ils furent à nouveau désignés pour l'Allemagne, leur nom figurait à chaque départ, leur attitude dicta la conduite des autres désignés, puis lassés 5 des premiers réfractaires quittèrent l'Arsenal un mois plus tard.

Joseph BOSENNEC, Joseph LE CLANCHE et Albert LE PRIOL furent arrêtés sur les travaux le 9 Décembre 1942 ayant été dénoncés comme saboteurs et terroristes par la Direction des Industries Navales, Emmanuel LE PODER dont le nom se trouvait sur la même liste ne dut son salut qu'à la mauvaïse prononciation de son patronyme.

Albert LE PRIOL.

**Entreprise de Bâtiments
et Travaux Publics**

JO GUÉHO

Cité PERRIEN

LANDEVANT

Tél. 1.36 par le 24.91.11

Pour vos intérieurs et vos extérieurs

adressez-vous à un spécialiste

R. POULEAU

DÉCORATION — PAPIERS PEINTS
PEINTURE — VITRERIE

76, Boulevard Léon-Blum — LORIENT

PRETS IMMOBILIERS :

C.F.E.C. d'une durée de 17 ans

U.C.B. d'une durée de 7 ans

Préfecture (CODALM) : 7 ans

Bernard LEBRET

ASSURANCES

26, Rue Ducouëdic

Tél. 64.36.56

56 - LORIENT

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ - RESTAURANT - BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

Tél. 104

Emouvant hommage aux victimes du Nazisme au cours du Rallye-Souvenir de l'A.N.A.C.R.

Partis de Lorient à 8 h. 30, sous un ciel plutôt gris en ce dimanche 13 Août, les membres du bureau départemental de l'A.N.A.C.R. rejoignent à Landaul les responsables de la section locale ainsi que ceux des sections avoisinantes.

A 9 heures précises, Albert Le Priol, dépose une gerbe au pied de la stèle élevée à la mémoire de six résistants de 20 à 24 ans fusillés par les Allemands le 30 Avril 1944, Maurice Podvin et Guy Péresse font l'appel des Morts. Une minute de silence est observée par l'assistance évaluée à plus de 100 personnes qui entourent M. le Maire. « La Marseillaise » puis le « Chant des Partisans » terminent cette courte cérémonie suivie d'un vin d'honneur offert gracieusement par la municipalité.

Puis le cortège se rend au Véniel en Pluvigner où de nombreuses personnes l'attendent parmi lesquelles M. le Maire de la commune, le chef de la brigade de gendarmerie, les pompiers, etc...

A 9 h. 35, le lieutenant-colonel Morel, ancien du réseau « Vengeance » et du Bataillon F.F.I. de Concarneau dépose la gerbe au pied du monument érigé à la mémoire des neufs martyrs de la tragédie du 21-7-1944. Ces 9 personnes après avoir été frappées à coups de barres de fer et de hache furent jetées vivantes dans le brasier ramassées avec une fourche et de la ferme. Appel des Morts, minute de silence, « Marseillaise » puis « Chant des Partisans » terminent la cérémonie.

Une caravane d'une vingtaine de voitures se rend à Poulmein en Baud où l'attend de nombreuses personnalités dont le général de Kersauson co-Président départemental de l'A.N.A.C.R. et une délégation de la municipalité.

A 10 h. 15, Roger Le Hyaric, co-président départemental de l'A.N.A.C.R. dépose une gerbe au pied de la stèle élevée à la mémoire des morts du maquis de Crâne. L'appel des Morts et la minute de silence, puis « La Marseillaise » et « Chant des Partisans » et le cortège reprend la route en direction de Port-Legal.

C'est à 11 heures que la caravane arrive à Port-Legal où elle est reçue par le commandant Rucard du 4^e Bataillon F.F.I. et par Benjamin Dérian, repré-

sentant M. le Maire de Moréac empêché.

M. Dérian souhaite la bienvenue aux participants au rallye-souvenir. Le général de Kersauson dépose une gerbe au nom de l'A.N.A.C.R. suivi par le commandant Rucard au nom de l'Amicale du 4^e Bataillon F.F.I.

Après la minute de silence, « La Marseillaise » et le « Chant des Partisans », les résistants prennent la route de Pontivy pour se rendre à Stival où ils sont attendus à 11 h. 45.

Ils sont reçus par M. Robic, conseiller général et adjoint au

Les participants se retrouvent ensuite à un vin d'honneur offert par la Municipalité pontivyenne.

LES PERSONNALITES

Général de Kersauson et Roger Le Hyaric, co-présidents de l'A.N.A.C.R. ; MM. les Maires de Landaul, Pluvigner ; M. le Conseiller Général Robic ; lieutenant-colonel Louis Morel, commandant Jean Rucart ; capitaine Savary ; Albert Le Priol et Maurice Podvin, secrétaires généraux de l'A.N.A.C.R. ; Guy

sections locales de Landaul, Landévant, Gourin, Lorient, les A.C. et les P.G.

Au Véniel : 5 drapeaux, représentant le Comité Départemental de l'A.N.A.C.R. et les sections locales de Lorient, Gourin, Landévant, Landaul.

A Poulmein : 8 drapeaux, représentant le Comité Départemental de l'A.N.A.C.R., les sections locales de Guénin, Lorient, Landaul, Landévant, Gourin, les P.G. et les A.C.

A Port-Legal : 9 drapeaux, représentant le Comité du Morbihan de l'A.N.A.C.R., les sec-



Le dépôt de gerbes au Monument de Poulmein

Maire de Pontivy, représentant M. Lambert, sénateur-maire empêché, ayant à ses côtés, M. Odic, Président départemental de l'Union Française des Associations de Combattants (U.F.A.C.) M. Bogais de l'U.N.C. et de l'U.N.A.D.I.F., etc...

Après la levée des couleurs, le général de Kersauson dépose une gerbe au nom de l'A.N.A.C.R., suivi de M. Robic au nom de la Municipalité et de M. Bogais au nom des Déportés. Les clairons jouent « Aux Morts », la minute de silence, la « Marseillaise » et le « Chant des Partisans » mettent un point final à ce 3^e Rallye-Souvenir.

Péresse, trésorier général ; Alfred Jacques, Le Goulven Joachim, Cado Marcel, Gainche Camille, Glais Marcel, Le Coq Marcel, Prédronno François, responsables des sections locales de l'A.N.A.C.R. ; MM. Odic Bogais et de nombreuses personnalités du monde Anciens Combattants ; Yves Dinasquet et Jo Vetel, de l'A.N.A.C.R. de Gourin.

LES DRAPEAUX

A Landaul : 7 drapeaux, représentant le Comité Départemental de l'A.N.A.C.R. et les

tions locales de Landaul, Landévant, Lorient, Gourin, Naizin, Guénin, l'Amicale du 4^e Bataillon F.F.I. et les Anciens Combattants.

A Stival : 12 drapeaux, représentant le Comité du Morbihan et les sections de Lorient, Landaul, Landévant, Gourin, Naizin, Guénin, de l'A.N.A.C.R., l'Amicale du 4^e Bataillon F.F.I. l'U.N.A.D.I.F., les P.G., l'Union Fédérale et l'U.N.C.

Le bureau départemental de l'A.N.A.C.R. tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont assuré le succès de cette journée du souvenir.

Studio P. LABBÉ

39, Rue Jean-Jaurès

LANESTER

**Faites-lui confiance
pour tous travaux**

PROFESSIONNELS

AMATEURS

INDUSTRIELS

MOTOBÉCANE



CONCESSIONNAIRE :

Marcel LE FUR

83, Rue Jean-Jaurès

LANESTER

Tél. 64.29.90

Toute la gamme
de MOBYLETTES - CADY et Vélos

**Dans un cadre
de style baroque**

COIFFURE — PARFUMERIE
SOINS ESTHÉTIQUES
POSTICHES TOUS GENRES
(Location - Vente)

NICOLE

4 Chemins du Plessis
LANESTER

STATION - SERVICE SHELL BERRE

J. DURBECE

Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Téléphone 64-23-18

ouvert de 6 h. 30 à 0 h. 30 toute l'année

CARBURANT — PNEUMATIQUES — ACCESSOIRES
GRAISSAGE — LAVAGE

GRAINES — FLEURS — PLANTES

J. BIENVENU

11, Avenue Kesler-Devillers

56 - LANESTER

Téléphone : 64.31.42

CONFECTIONS FLORALES — DEUIL — MARIAGE
SERVICE INTERFLORA

TERRASSEMENTS & MANUTENTION

TRANSPORTS - LOCATION CAMION - DÉMOLITION - PELLES MÉCANIQUES

COMPRESSEURS - GRUES 6 et 15 tonnes - PORTE-ENGINS 5 tonnes

E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

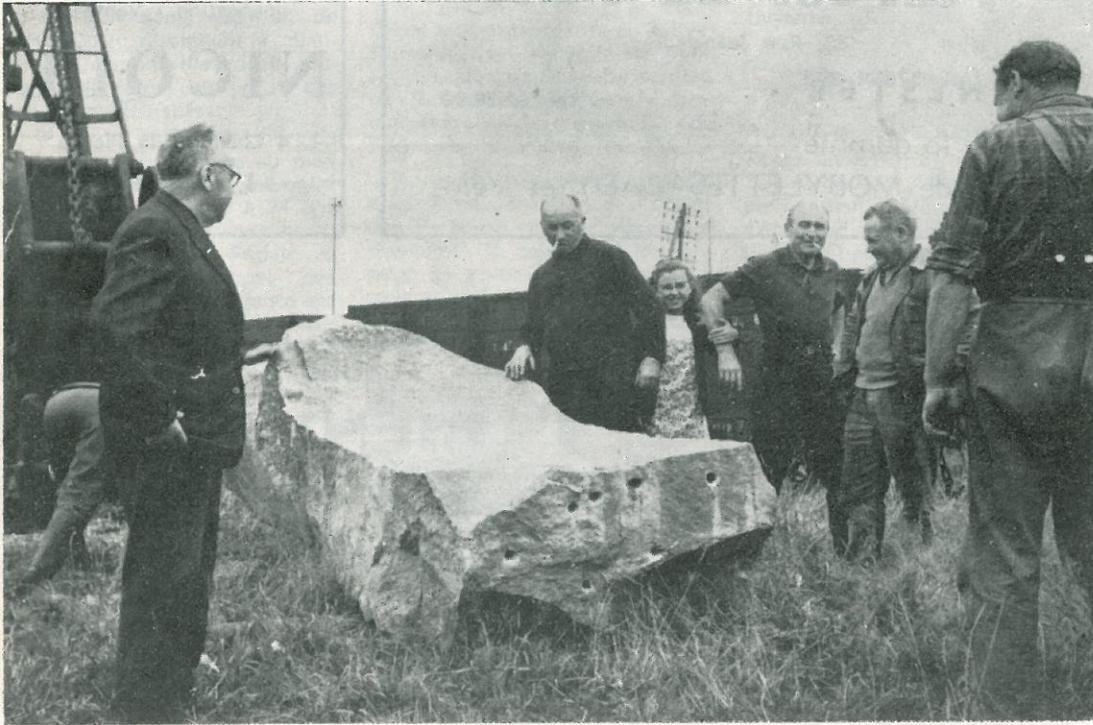
LORIENT

Téléphone 64.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

Nouvelles... Nouvelles... Nouvelles...

Vers l'érection, à Gourin, d'un Monument
dédié aux morts de la Résistance des Montagnes Noires

L'imposant bloc de granit vient de parvenir à Gourin
Les responsables de la Section Gourinoise de l'A.N.A.C.R. sont présents à cette réception

Depuis plusieurs mois le bureau de la section de Gourin de l'A.N.A.C.R. avait projeté d'ériger une stèle à la mémoire de leurs camarades tombés dans la lutte contre le nazisme.

Une première pierre fut achetée à un cultivateur de la région de Spézet mais M. le Directeur Régional des Antiquités Préhistoriques arguant que la pierre faisait partie d'un alignement classé monument historique refusa son déplacement, il demandait même de la faire remettre à son emplacement initial ce qui est impossible la nouvelle route Roudouallec - Spézet passant à cet endroit.

Nos amis, Jean Bariou, Jean Picaud, Jo Vetel, Sam Février, Yves Dinasquet ne se découragèrent pas, ils entrèrent en rela-

tion avec un carrier de Plélauff. Celui-ci, ancien Résistant leur céda, pour un prix modéré, une énorme masse de granit pesant plus de 6 tonnes.

Il y a quelques semaines, notre Camarade Robic, transporteur, allait prendre livraison de la pierre et la transportait gratuitement de Plélauff à Gourin.

Avant de procéder à l'érection, il reste encore beaucoup à faire, la taille et le polissage de la pierre nécessiteront de grosses dépenses aussi nos amis lancent un appel à toutes les personnalités, les associations et la population pour que **chacun verse son obole au Compte Courant N° 10 21 12 B Crédit Agricole Gourin, adresse : A.N.A.C.R. GOURIN.**

Chambres

Bar

Restaurant de la Gare

A. Salaun

Tél. 3

56 - GOURIN

LIGNOL**La Commémoration
du 23^e Anniversaire
de la Libération**

La Municipalité lignolaise et le Comité local de l'A.N.A.C.R. ont organisé, le Dimanche 31 Juillet dernier, une cérémonie du souvenir dans le cadre du 23^e anniversaire de la Libération.

Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied des 3 stèles érigées à la mémoire des lignolais qui en combattant dans les rangs de la Résistance tombèrent sous les balles ennemies.

Les autorités et délégations se rassemblèrent devant l'immeuble administratif avant d'aller se recueillir :

A 9 h. 15, à Kerbautré où fut tué Jean LE DILY.

A 10 heures, à Moustoiriellan en Ploërdut où furent tués Pierre LE NALBAUT et Ernest VAL-VERDE.

A 10 h. 45, à Kerduel en Lignol où furent tués Joseph LE NY, Rémy CROIZER et Alexis CHRISTIEN

Le retour s'effectua vers 11 h. 15, au bourg où un dépôt de plusieurs gerbes eut lieu au Monument aux Morts des deux guerres.

A l'issue de ces diverses cérémonies, les participants se retrouvèrent au vin d'honneur offert par la Municipalité, et servi chez Madame Le Bastard dont le mari fut un grand résistant ; Capitaine dans les rangs de la glorieuse Division LECLERC il devait trouver une mort héroïque en Alsace peu avant la fin des hostilités.

**Après la venue
des chœurs et danses
de l'Armée Bulgare
au Parc des Sports
de Lorient****le Vendredi 22 Juillet**

Au cours d'une réception à la Mairie de Lorient suivie du vin d'honneur traditionnel, le Colonel qui commande cet ensemble, qui fut maquisard en Bulgarie, eut une pensée particulière pour les Résistants lorientais.

Il est regrettable que nous n'ayons pas été invités à cette réception, il est vrai que la Résistance compte pour si peu aux yeux de certains.

**Aux Evadés du train
roulant vers Struthof
dans la nuit
du 3 au 4 Août 1944**

Une Amicale des évadés de la nuit du 3 au 4 Août 1944 du train roulant vers le camp de concentration de Struthof est en projet de constitution, en vue d'organiser une journée d'amitié

Les Inscriptions :

Vous pouvez vous faire inscrire auprès des personnes dont les noms suivent :

M. François PERONNO, Menuisier à Guénin (56).

M. LE PEN Raymond, 35, rue de la Nation, à Saint-Servan-sur-Mer (35).

M. RAISON E., 8, rue du Palais, à Saint-Nazaire (44).

M. François L'ARZOU, coiffeur, à Plouescat (29).

M. Louis VIEUXLOUP, rue du Douvenant, à Saint-Brieuc (22).

Nouvelles...

Nouvelles...

Nouvelles...

NECROLOGIE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès subit, survenu après une intervention chirurgicale, le 6 Juillet dernier à l'Hôpital Bodélio, de Madame Veuve Le Goff, elle était la mère d'un de nos malheureux camarades qui fut retrouvé affreusement mutilé dans l'horrible charnier de la Citadelle de Port-Louis.

**

Le 19 Juillet, nous apprenons la mort de Roger Bihannic, charcutier, rue Mancel à Lorient ancien F.F.I. de Berné.

**

Le 14 Juillet, avec une profonde stupeur nous étions informés du décès de Monsieur Henri Tallec, Secrétaire général de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, après une courte et terrible maladie.

Ses obsèques eurent lieu le Lundi 17 Juillet, à Vannes, une délégation du Comité Départemental de l'A.N.A.C.R., conduite par A. Le Priol, Secrétaire général a assisté à l'inhumation.

**

Une foule nombreuse a suivi les obsèques de Christian Picaud, décédé à Gourin à l'âge de 21 ans, le 27 Juillet dernier.

Christian Picaud était le fils de notre ami Jean Picaud, secrétaire de notre section locale de l'A.N.A.C.R.

**

Nous avons appris le décès de notre camarade Vincent ROBIGO, ancien gendarme, qui était le dévoué responsable de notre section de Carnac.

Une délégation de l'A.N.A.C.R. conduite par notre camarade Ange LE GUENNEC, de la section de Quiberon, assistait aux obsèques qui ont eu lieu le 10 Août 1967.

Aux familles de ces amis décédés, l'A.N.A.C.R. présente ses sincères condoléances.

DISTINCTIONS

La Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 vient d'être attribuée à deux responsables de notre comité départemental :



— A Gilberte JAFFRE, trésorière départementale adjointe, demeurant à Lanester. Dévouée collaboratrice à notre journal, Gilberte JAFFRE participe activement au collectage d'annonces publicitaires pour « A M I ENTENDS-TU... ». Notre amie est en outre titulaire de la Médaille de la Résistance Française.

**

— Au Docteur Victor JAFFRE Vice-Président départemental, médecin-conseil de la Sécurité Sociale, demeurant à La Trinité-sur-Mer.

Nos vives félicitations à ces deux sympathiques dirigeants de notre association.

CARNET ROSE

Le 6 Octobre 1967, est née au foyer de M. et M^{me} BRIAND, une charmante petite FABIENNE, petite fille de nos camarades Gilberte et Désiré JAFFRE, demeurant à Lanester, 3, Rue de la Paix.

Nos compliments aux heureux parents et grands parents et meilleurs vœux de longue et heureuse vie à FABIENNE.

Echos

Le 23 Juillet, les Résistants de la région pontivyenne ont célébré le 23^e anniversaire de la bataille de Guerlogoden et de la mort de 5 maquisards de la Compagnie Mobile du 3^e Bataillon F.F.I. du Morbihan — Pierre Bernier, André Le Clanche, Louis Cadoret, Guillou et Le Meillour.

Une foule nombreuse a assisté à cette cérémonie, l'A.N.A.C.R. était représenté par Courtin et Launay.

**

Le 23^e anniversaire de la fusillade de Kerfany-les-Pins a été commémoré le Dimanche 30 Juillet.

Accident

Notre camarade Jean Guillou, âgé de 54 ans, Résistant du Front-National et Réfractaire, a été victime, Samedi 19 Août, d'un accident à Kerrest en Kernével, dans le Sud-Finistère.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, un prompt rétablissement.

FER — MER — ROUTE

DEMENAGEMENTS

LE CAVIL & C^{ie}

20, Rue Charles-Baudelaire

LANESTER

Téléphone : (97) 64-14-14

Visites et Devis

gratuit sans engagement

Un « nazi » manifeste à Lorient sur la voie publique

Lors du défilé des Musiques Militaires Internationales à Lorient, le 1^{er} Octobre, de nombreux Lorientais ont été scandalisés par l'attitude d'un sexagénaire.

Saluant du bras tendu, « à l'hitlérienne » le passage de la musique de la République Fédérale Allemande, il s'est fait inviter par diverses personnes à observer un minimum de décence. « Je suis fasciste et libre de le montrer » a-t-il crié à notre camarade Marcel LE MAUR, de Lanester, ancien déporté.

Le « Croqueur » de « La Liberté » s'est déjà fait l'interprète de la profonde émotion de la population lorientaise, si touchée dans sa chair par le fait de guerre et si présente dans le combat contre l'occupant, qu'elle ne puisse tolérer que soit piétinée la Résistance, profané le tombeau de ses Morts et souiller la mémoire de tous ceux-là qui sont tombés pour notre Libération.

Ce geste exécré pour le symbole qu'il exprime a déclenché nombre d'interventions près de notre Association dont les Morbihannais attendent qu'elle se manifeste légalement pour faire réprimer une forme d'activité antinationale aux termes de la loi du 5 Janvier 1951.

Car une telle manifestation sur la voie publique est passible de sanctions pénales. En l'espèce, son auteur qui est connu n'est pas un malade, mais un ancien collaborateur dont les activités se sont exercées en Ille-et-Vilaine et en Vendée avant sa venue à Lorient.

Un dossier relatif à cette affaire est soumis à notre Présidence Départementale et au Secrétariat National de notre Association.

HOTEL — BAR — RESTAURANT

LES ROUTIERS — RELAIS N° 17.100

J.-J. Cabaté

12, Boulevard de la Fraternité

SAINT-NAZAIRE

Téléphone : 70.16.44

— CHAMBRES TOUT CONFORT —

CHAPELLERIE

LE CABELLEC

PLOUAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

22 Octobre, à la même date...

26 ans après, en la Sablière tragique de Châteaubriant

(Relation de voyage de Maurice PODVIN)

« Ce Numéro 4 d'AMI ENTENDS-TU... porte la date d'Octobre 1967. En ce mois de l'automne, chaque année la foule vient et se recueille en un des hauts lieux de la Résistance Française : CHATEAUBRIANT.

Notre journal départemental a tenu, pour cette date anniversaire à donner à nos lecteurs une relation de cette cérémonie annuelle consacrée à la mémoire de 27 patriotes qui furent assassinés le 22 Octobre 1941 dans la carrière de CHATEAUBRIANT. A quelques heures d'intervalle, 22 patriotes le furent, dans le sinistre champ de tir de NANTES. 50 autres devaient tomber, eux aussi, sous les balles nazies, à SOUGES (Gironde).

En faisant héroïquement le sacrifice de leur vie, ils ont contribué à unir, stimuler, développer la Résistance et ses combats.

J'étais du voyage de ce 26^{me} Anniversaire des fusillades de Châteaubriant et de Nantes.

Le Comité local lorientais du Souvenir, avec l'appui de notre Secrétariat de l'A.N.A.C.R., avait frêté un car au départ de Lorient et comprenant des arrêts en ville, à Hennebont et Vannes. Ce car, au complet, avec ses 55 participants, arriva vers 11 heures dans le pays castelbriantais sur les bords de « La Chère » affluent de « La Vilaine ».

Dans ce car trois générations se côtoyaient : les 20 ans, des quadragénaires et des plus vieux mais aussi des moins de 20 printemps.

Dans les premières lueurs du jour de ce dimanche 22 des profanes se rendaient pour la première fois à la « Carrière ». Les fidèles au souvenir, qui ne manquent jamais d'être, chaque année, au nombre des participants, évoquaient au cours des premiers kilomètres du voyage, le déroulement des anniversaires passés et notamment le 20^{me} en 1961 qui rassembla une foule d'anciens résistants et un grand nombre de jeunes.

Car, d'aussi loin vient on, CHATEAUBRIANT, en plus de l'hommage rendu à la mémoire des fusillés, vaut par les évocations, interprétées par des auteurs et acteurs de renom, un déplacement dont chacun garde un souvenir poignant et durable.

La cérémonie du 26^{me} anniversaire a confirmé, une fois de plus, cette appréciation.

UN LONG CORTEGE

Mon dernier « pèlerinage », à la carrière des fusillés, remontait à 1950. Ma première impression, avec 17 années de recul, a été de constater, le grand travail accompli par le Comité National du Souvenir afin de garder impérissable le souvenir de « ceux de CHATEAUBRIANT ».

C'est ce que j'allais découvrir après notre marche silencieuse, qui nous mena à partir de

13 h. 30, de la rue Aristide-Briand au lieu des fusillades.

Précédés de dizaines de drapeaux et d'un nombre encore plus important de porteurs de gerbes le long cortège de plusieurs milliers de personnes, après un parcours de 3 kms, entre lentement, par l'étroit chemin, qui en bordure de route de POUANCE, mène en décliné au cœur de la carrière.

A LA CARRIERE

Mon regard se porte vers les arbres et taillis et le grand érable qui, jeune arbuste au moment de la tragédie, se dresse seul au milieu de la sablière. A l'entrée mes yeux, avidement, détaillent l'imposant mémorial que je vois pour la première fois.

Imposant dans sa sobriété ce bloc de pierre où les ciseaux du sculpteur ROHAL ont figé 6 martyrs enserrant un poteau d'exécution est un hommage poignant qui étreint dès l'abord.

Je ne puis détacher mon regard mais il me faut suivre le déroulement de la cérémonie. Il est 14 h. 30, elle débute après les remerciements de Léon Mauvais Président de l'Amicale des Rescapés de Châteaubriant - Voves.

L'assistance va voir et entendre une grandiose évocation sur la Résistance. Un rappel des débuts de la nuit du fascisme et la lutte sanglante des combattants, avec ou sans uniforme, qui permettra l'écrasement de la bête hitlérienne.

UNE PREMIERE MONDIALE

1934 à 1945 : toutes les grandes dates de la lutte héroïque des peuples épris de liberté vont être rappelées. De l'avènement d'Hitler, de l'annexion de la TCHÉCOSLOVAQUIE, de la drôle de guerre 39-40, de la carrière de Châteaubriant, de la victoire de Stalingrad, du 6 Juin 1944, des combats pour la Libération, de la victoire des forces alliées en 1945 et la libération des camps de la mort lente.

A l'énoncé de toutes ces dates que l'oreille enregistre, les yeux eux sont fixés sur la grande scène dressée près de la tribune officielle. Sur ce plateau où évolue Tessa Beaumont, étoile d'or de la danse et son corps de ballet, la sensible chorégraphie de Max Bozzini fait revivre des grands moments — qui vont de l'occupation, des pas martelés des bottes allemandes, de la souffrance des fusillés et déportés à la lumière de la liberté recouvrée.

Dans un silence, où communient jeunes et vieux, l'attention soutenue de toute l'assistance ne faiblit pas un seul instant.

Car cette évocation intitulée « Nuit et Brouillard » est présentée, en première mondiale et la lecture des textes et poèmes sont dits par Robert Manuel, Claudine Coster, Elisabeth Wiéner et le réalisateur Raoul Delfosse. C'est dire le talent apporté à cette évocation sur une musique de Jean Wiéner et où la voix éclatante de Francesca Solleville saisit la foule avec « L'Affiche Rouge », « Nuit et Brouillard » et « les Enfants d'Auschwitz » comme à la lecture des lettres de fusillés, dont Claudine Coster a peine à achever l'admirable lettre du Docteur Tenine.

Autant de moment émouvants et encore plus déchirants quand par 3 Fois après l'appel de trois listes de 9 noms les rafales des fusils vont déchirer l'air calme de cet après-midi ensoleillé d'automne 1967.

QUAND TOUT VIBRE

On croit être reporté 26 ans en arrière : les noms résonnent dans le silence : Charles Michels Pierre Timbaud, Guy Moquet... 9 noms et l'écho de la rafale se répercute au fond de la Sablière. 3 fois sur 9 poteaux de bois les balles ont couché 27 patriotes.

Tour à tour Georges Brutelle, au nom de l'organisation clandestine de la Résistance à Buchenwald et André Vieuguet, membre du Bureau Politique du Parti Communiste Français,

tirent les enseignements du sacrifice des 27 de Châteaubriant.

La grande épopée de la Résistance Française, le danger de la renaissance du nazisme en Allemagne de l'Ouest, la lutte pour la fin de la guerre au Vietnam, et pour la paix dans le monde autant de rappels des luttes passées et à venir qui font l'objet des deux allocutions des orateurs.

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

La cérémonie du 26^{me} anniversaire est terminée. La foule silencieuse s'écoule lentement après s'être recueillie au pied du mémorial où brûle la flamme du Souvenir.

Les drapeaux, alignés en une longue haie, entre les 9 poteaux et au pied des 27 portraits des fusillés, se dispersent à leur tour.

Et en remontant vers la route de Pouancé, où stationnent cars et voitures particulières, chaque participant marque un arrêt devant les stands et photos de 1941 qui montrent la vie au camp de Choisel, les derniers moments de ceux qui allaient mourir et les premiers hommages rendus par la Résistance sitôt la tragédie connue.

La jeunesse qui veut en connaître les détails, se presse au stand où Fernand Grenier, député de Paris, et ancien du camp de Choisel, dédicace son livre « Ceux de Châteaubriant » Peu avant de rejoindre la grand' route, nombre de personnes se rendent au kiosque de vente pour emporter l'un des souvenirs édités par le Comité National.

Avant de reprendre le chemin du retour les rencontres ne manquent pas et ces retrouvailles après souvent de longues années sont un grand réconfort entre anciens résistants.

Quelque opinion que l'on professe, chacun se doit de voir et revoir la Sablière de Châteaubriant où chaque année est rendu un unanime et solennel hommage aux fusillés et massacrés de la Résistance.

M. P.

J. FADAT

35, Rue de Verdun — 56 - LORIENT — Tél. 64.51.90

REVETEMENT DE SOLS — TRAVAUX DE PEINTURE
PLASTIQUE — PAPIERS PEINTS

MOQUETTE — DECORATION

Devis gratuits sur demande — Pose par Spécialiste

**ABONNEMENTS D'HONNEUR ET DE SOUTIEN
A « AMI ENTENDS-TU... »**

CAREL René, Lorient	5,00 F.	MOREL Gaston, Lanester ..	3,00 F.
M ^{me} V ^{ve} KERNEN M.J. Lan-		PERROT Jean, Gourin	3,00 F.
veur, Languidic	3,00 F.	PERROT Pierre, Gourin	3,00 F.
TOLEDO Armand, Lanveur,		LE VILAIN Antonio, Gourin,	3,00 F.
Languidic	3,00 F.	LE BLOAS Edouard, Gourin	3,00 F.
RUMAL René, Lorient	8,00 F.	HOURMAND Jean, Gourin	3,00 F.
ALLANO Louis, Lorient	23,00 F.	LE CORRE Yves, Langonnet	3,00 F.
M ^{me} V ^{ve} LE COGUIC M.-L.,		BERTHO Camille, Port-Louis	3,00 F.
Lanester	3,00 F.	ROBIC Louis, Pontivy	5,00 F.
MILITON Pierre, Pont-Scorff	3,00 F.	MABIC J., Champigny	3,00 F.
GUILLEMOT Désiré, Lorient.	3,00 F.	LE TULZO J., St-Thuriau ..	3,00 F.
LE TOULLEC Yves, Plæmeur.	3,00 F.	LE TEXIER Armand, Bignan	3,00 F.
INQUEL Pierre, Lorient	3,00 F.	TREHIN Jh., la Ch.-Neuve.	3,00 F.
ROBIC Maurice, Rennes	3,00 F.	LE BAYON A., la Ch.-Neuve.	3,00 F.
LE DREAN B., Hennebont ..	3,00 F.	DANO Marcel, Moréac	3,00 F.
LE GOULVEN L., Hennebont	3,00 F.	LE BIAVANT Alfred, Moréac	3,00 F.
LE MENTEC G., Hennebont.	3,00 F.	PLISSON René, Locminé ..	3,00 F.
TRECANT Jh., Hennebont.	3,00 F.	BERNARD Albert, Moréac.	3,00 F.
STEPHANT P., Hennebont.	3,00 F.	LE JEUNE Pierre, Locminé	3,00 F.
POUEZARD A., Hennebont.	3,00 F.	SAMSON C., St.-J.-Brévelay	3,00 F.
CONAN Jh., Hennebont	3,00 F.	QUEREL André, Bignan	3,00 F.
HILLION R., Hennebont	3,00 F.	LE BOULER Guy, Vannes	3,00 F.
LE GROUHENNEC J., Henne-		ROBIC Rémy, Vannes	3,00 F.
bont	3,00 F.	HAYS Louis, Vannes	3,00 F.
TANGUY P., Hennebont	3,00 F.	EVENO Adolphe, Vannes	3,00 F.
SCOURZIC P., Hennebont.	3,00 F.	CORLAY Henri, Bignan	3,00 F.
LE DUIGO J., Hennebont	3,00 F.	LAMOUR André, Bignan	3,00 F.
POUEDPAS A., Hennebont.	3,00 F.	GOURMELIN Jean, Locminé	3,00 F.
LE GOULVEN J., Landaul.	3,00 F.	KERMORVANT J., St-Jean-	
TREHIN André, Landaul	3,00 F.	Brévelay	3,00 F.
TREGUesser Jean, Lochrist.	3,00 F.	ANEL Dias, Beaucaire	10,00 F.
LE GAL Albert, Lochrist	3,00 F.	LE CAM J., St-Barthélémy	10,00 F.
LE GUELLEC Yves, Lochrist.	3,00 F.	LE PESSEC R., St-Barthélémy	10,00 F.
DELILLE Henri, Damgan	5,00 F.	TOQUIN Joseph, Redon	3,00 F.
Lieut.-Colonel MULLER J.,		CONAN Alfred, Paris 13 ^e	3,00 F.
Gestel	5,00 F.	KERJEAN L., Géméné/Scorff	3,00 F.
CANO Yvon, Lorient	3,00 F.	TOULGOAT Ernest, Gourin	3,00 F.
GUILLAOUIC Roger, Lorient	10,00 F.	LANDAY Jh., Larmor-Plage	10,00 F.
CULOT Ernest, Grenoble	10,00 F.	BRIMAUD Jacques, Naizin	3,00 F.
ROUDAUT Jean, Lorient	10,00 F.	GAINCHE Camille, Naizin ..	3,00 F.
DANIEL Paul, Lorient	3,00 F.	CORRIGNAN Louis, Naizin	3,00 F.
THOMAS Yves, Lorient	3,00 F.	CHAUVEL Lucien, Naizin ..	3,00 F.
CROIZER L., St.-Tugdual.	3,00 F.	GICQUEL Jo, Naizin	3,00 F.
LE DOUARON L., St.-Tugdual	3,00 F.	FORLOT Jh., Le Faouët	3,00 F.
PERRET M., St.-Tugdual	3,00 F.	FAIHY Daniel, Lorient	10,00 F.
LE MARRE N., St.-Tugdual.	3,00 F.	JOTTE DE LA TOUCHE J.,	
HERLEDAN René, Lorient	3,00 F.	Lorient	3,00 F.
LE VAGUERES Jh., Quiberon	3,00 F.	CHRISTHEN Louis, Cléguer.	3,00 F.
CHALME Julien, Inguiniel.	7,00 F.	LE SCOUARNEC F., Cléguer	3,00 F.
LE BOUTOUILLE R., Inguiniel	3,00 F.	CADIOU Robert (alias Com-	
POLOU Louis, Lorient	3,00 F.	mandant Joseph), Rezé	5,00 F.
ANDRE Alexandre, Lorient.	3,00 F.	BRUN Jean, Rezé	5,00 F.
GALLOU Robert, Lorient	3,00 F.	BEDIN Robert, Rezé	3,00 F.
MILLER Louis, Lorient	3,00 F.	DAVIAUD André, Rezé	3,00 F.
MABIC Jh., Larmor-Plage.	3,00 F.	COUGAUD André, Lorient ..	3,00 F.
DUQUESNOY Eugène, Lorient	3,00 F.	LE GLEUT R., Aix-les-Bains	3,00 F.
LE CALVE Joseph, Pontivy	5,00 F.	CHRISTHEN Jean, Ermont ..	3,00 F.
LE VAGUERESSE Jh., Lorient	8,00 F.	ONORATI Louis, Bubry	3,00 F.
MOU Poul, Lorient	3,00 F.	LE QUEMENT René, Vannes	5,00 F.
LE GOUHIR Léon, Lorient	3,00 F.	GUYOT Emile, Vannes	5,00 F.
HUERNE Gilbert, Lorient	3,00 F.	FAUCHEUR, Gourin	3,00 F.
NICOLAS Casmir, Baud	10,00 F.	TASSEZ, Gourin	3,00 F.
BOUHELLEC J., Moréac	5,00 F.	TANGUY Yvon, Le Saint ..	3,00 F.
LE GLOUHELLEC Y., Lanester	3,00 F.	PENGLON J. (Paris-Brest	
GABILLET Albert, Lanester	3,00 F.	restaurant) New-York	10,00 F.
CONAN Joseph, Lorient	3,00 F.	LE RESTE Julien, Plæmeur	3,00 F.
HELIN Henri, Lorient	3,00 F.	JEGO Mathurin, Pontivy ..	3,00 F.
GALLAGA F., St.-J.-de-Luz	10,00 F.	MAINGUY Marcel, Pontivy.	3,00 F.
GUILLEMOT Jérôme, Lorient	3,00 F.	GAUTHIER Jh., Pontivy	3,00 F.
RUCARD Jean, Moréac	10,00 F.	LE BOUSSEAU Jh., Pontivy.	3,00 F.
LE GAC Lucien, Plœrdut	5,00 F.	FRABOULET Jh., Pontivy ..	3,00 F.
M ^{me} AVRY A.-M., Lanester.	3,00 F.	EVANO Yves, Pontivy	3,00 F.
LE FORT Raymond, Lorient.	3,00 F.	LE MENE Henri, Séné	3,00 F.
CASTEL Louis, Quistinic	10,00 F.	LEROUX Roger, Lorient	3,00 F.
HUEBER P., La Chap.-Launay	10,00 F.	PEDRONO A., Pont-Scorff ..	3,00 F.
VALY Pierre, Pontivy	10,00 F.	LE DENMAT Emile, Lorient.	5,00 F.
TALDIR Paul, Pontivy	3,00 F.	BOURLAOUEN G., Lorient ..	3,00 F.
MAURICE François, Plœrdut	5,00 F.	JACOB M., Larmor-Plage ..	3,00 F.
QUER Georges, Paris 13 ^e	5,00 F.	LE GUILCHET Jean, Lorient.	3,00 F.
LE NAMOUR V., Baud	5,00 F.	BAHUON René, Le Faouët	5,00 F.
Cargouet Fernand, Mennecy	10,00 F.	LE NY Joseph, Lorient	5,00 F.
ROBIC Pierre, Gourin	3,00 F.	LE HYARIC Alexis, Lanester	10,00 F.
GUILLOU Jean, Gourin	3,00 F.		
VETEL Jo, Gourin	4,00 F.		

(à suivre)

DELCO TO

S. A. R. L. au Capital de 100.000 Francs
Rue Fulvy — Port de Pêche
LORIENT - Tél. 64.15.29

FRIGORIFIQUE
ELECTRICITE — INJECTION DIESEL
DISTRIBUTEUR « THERMO-KING »

Peinture ASTRAL
Equipement groupe frigorifique pour camions
— Agence « BAROCLEM » —

JOANNIC - Nouveautés

56, Rue Maréchal-Foch **LORIENT**
La Maison qui s'impose
par sa Qualité - Son Choix - Ses Prix

**LIBRAIRIE DES ECOLES
ET DES ADMINISTRATIONS**

René TOHIC

73, Rue Maréchal-Foch **LORIENT**

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - HORLOGERIE
CRISTAUX — PORCELAINES
ARGENT MASSIF ET METAL ARGENTE DE MARQUE

EVENOU - KERDRÉHO

60, Rue Maréchal-Foch - Angle Rue des Colonies

LORIENT **Tél. 64-37-33**

MEUBLES RENE GAILLARD

189, Rue de Belgique
KERYADO - LORIENT
Téléphone : (97) 64-23-51

Fabrication sur Commande
Atelier : Rue Roger-Salengro
KERYADO - LORIENT



LA BOURSE DE DÉTENTE

SOLUTION DES JEUX DE NOTRE NUMERO 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	X	T	E	R	M	I	N	E	R
II	L	E	E	S	A	B	O	T	E	
III	I	R	R	E	U	U	A	C		
IV	M	E	R	I	T	R	P	I		
V	I	S	O	P	H	A	R	E	S	
VI	N	R	N	A	Z	I	T			
VII	E	M	I	R	U	E	T	A		
VIII	I	S	S	U	I	N				
IX	S	T	O	E	R	A	T			
X	R	E	E	L	N	I	E	E	S	

CHARADE

- 1^{er} : Mont (Mont St-Michel).
- 2^{me} : Val (Val sans retour : Merlin et Viviane).
- 3^{me} : Air
- 4^{me} : Yen

NOMS ET POINT COMMUN

- Kerruseau
- Ecole Publique des Filles
- Menhir breton

LES GAGNANTS

- M^{lle} LE GUEN Jacqueline, à Lorient.
- M. PODVIN Bernard à Lorient

Félicitations à ces deux « chercheurs tenaces » qui en gagnant chacun un ouvrage sur la Résistance enrichissent leur collection de livres.

LE VILAIN Claude

HORLOGER - BIJOUTIER
18, Rue de la République
56 - LANESTER

VENTE MONTRE SUISSE
Réveils et Pendules BAYARD
Réveils électriques
Pendules CANEY
Mouvement de Paris à transistors
Bracelets Yé-Yé
— Réparations tous genres —

J. SATRE

BIJOUTIER

3, Place A.-Briand

LORIENT

JEUX N° 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTALEMENT. — I. Ce jeune interné dans un département limitrophe a été fusillé par les allemands à 17 ans. — II. Adjectif — Un peu de Kermesse — Usages — Pronom. — III. Voyelles — Manière d'aller. — IV. Un peu de robe — 3 lettres de oziniseur. — V. Consonnes — Adjectif — Voyelles. — VI. Dans cette chapelle morbihannaise furent assassinés par les allemands, 15 Résistants dont 2 femmes, le 24 Juillet 1944. — VII. Immédiatement — Partie du corps — Initiales. — VIII. Action obscène — Epoque fixe. — IX. Diminution d'un prénom — Voyelles — Voyelles. — X. Termination de verbe — Note — Attaché par le haut. — XI. Adverbe — Sert quelquefois pour aiguïser — Note.

VERTICALEMENT. — 1. Village du Morbihan où se trouve une stèle érigée à la mémoire du combat du 27 Juillet 1944 qui fit 5 morts parmi les F.F.I. — 2. Association — Disposition selon le rang. — Village du Morbihan où se trouve une stèle érigée à la mémoire de 6 Résistants dont 4 jeunes filles assassinés par les allemands. — 5. Vaste étendue d'eau — Durillon — Article. — 6. Village du Morbihan où 16 patriotes furent fusillés par les allemands le 24 Juin 1944, une stèle a été érigée à l'endroit. — 7. Pronom — Article — Mèche de cheveux poussant en sens contraire. — 8. Usages — En matière de — Article renversé. — 9. Village du Morbihan où se trouve une stèle à la mémoire des fusillés du 10 Février 1944. — 10. Pronom — Jardin particulier — En ce lieu se trouve une stèle à la mémoire de 9 patriotes dont 3 parachutistes fusillés par les allemands le 29 Juillet 1944. — 11. Dans cette ferme morbihannaise un dur combat se livra le 18 Juin 1944 — Pronom renversé.

CHARADE

La partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau est mon premier.

Mon second est un pronom personnel.

Dans un grand nombre de mots français, comme préfixe latin on utilise mon troisième.

Mon tout fut un rendez-vous tragique de la Résistance Française.

BOURSE DE LA DÉTENTE BON DE PARTICIPATION

N° 4

« Ami entends-tu... »
22, Rue Claire-Droneau
56 - LORIENT

NOMS ET POINT COMMUN

A la mi-juin 1944, un groupe de résistants quittait la charmante localité de STIVAL près de PONTIVY. Le but de leur voyage : rejoindre le camp F.F.I. de SAINT-MARCEL près de MALESTROIT.

Nul d'entre eux ne parvint à SAINT-MARCEL. Ils furent interceptés par les troupes allemandes et les forces de répression entre NAIZIN et SAINT-ALLOUESTRE.

Nul ne les revit. Torturés et déportés en Allemagne, un camp de concentration fut leur tombeau.

Leur itinéraire de STIVAL en direction de SAINT-MARCEL s'établit comme suit :

STIVAL, PONTIVY, MOUSTOIR-REMUNGOL, NAIZIN, St-ALLOUESTRE.

Sur ce trajet ils franchirent plusieurs ponts dont 4 enjambent des rivières aux noms connus.

— Quels sont les noms de ces rivières ?

— Le cours de ces rivières a un point commun — Lequel ?

**

La grille correctement remplie et les réponses exactes au Point Commun et Charade vaudront aux participants 1 livre au choix (Ouvrage sur la Résistance).

10 lots seront attribués. (Par tirage au sort, en cas d'égalité).

Tout envoi doit être accompagné du BON DE PARTICIPATION, à découper ci-dessus. Aucune réponse, parvenue après le 15 Décembre 1967, ne sera prise en considération.

Le Directeur de la Publication :
André SCAVINER

Dépôt légal : 4^{me} Trimestre 1967
Edit. et Imprim. de Bretagne - Lorient

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

LORIENT

LA LIBERTÉ
du Morbihan
QUOTIDIEN REGIONAL DU SOIR

Tél. 64.10.18